



Demande de changement de droit de garde

Par **Annesr**, le **03/07/2016** à **14:44**

Bonjour, je suis divorcée et j'ai la garde de mes enfants de 10, 15 et 19 ans. Je vis en union libre depuis 2014 et j'ai eu un enfant en 2015. Depuis le mois de février, mes enfants refusent de revenir suite à une dispute avec leur beau père qui avait tendance à boire et à être insultant. Espérant que la situation s'arrange, j'ai continué à percevoir la CAF et nous venons d'acquérir une maison avec 4 chambres. J'ai rencontré une assistante sociale et je lui ai demandé une médiation. Mais je viens de recevoir un courrier du tribunal : mon ex réclame la garde de mes 3 enfants ainsi qu'une pension alimentaire de 150 euros par enfant. Ma question est : avais-je le droit de garder la CAF sachant que j'étais de bonne foi et voulais faire revenir mes enfants. Est-ce que mon concubin rentre dans les calculs de pension alors qu'il ne s'agit pas de ses enfants ? Puis-je m'opposer à la demande de mon ex mari et espérer un droit de garde pour les enfants sachant que mon concubin s'est fait soigner et donc n'a plus de comportement insultant ?